

Après le rachat par la Métropole de Rouen (Seine-Maritime) de la papeterie La Chapelle Darblay au Finlandais UPM, suite à l'exercice de son droit de préemption du foncier en janvier dernier, le site va être transféré au consortium d'entreprises Fibre Excellence et [VEOLIA](#) / T : 01.49.24.49.24 ce mardi 10 mai. L'usine comptait avant sa fermeture par UPM sur une capacité de recyclage de 480 000 tonnes par an. Le site et ses machines avaient été rachetés pour un montant de 3,6 millions d'euros.